



**HAL**  
open science

**“ Les études européennes, quel ennui! ” Quelques mots sur une illusion bien fondée....**

Antoine Vauchez

► **To cite this version:**

Antoine Vauchez. “ Les études européennes, quel ennui! ” Quelques mots sur une illusion bien fondée..... Politique européenne, 2015, 10.3917/poeu.050.0160 . hal-02736992

**HAL Id: hal-02736992**

**<https://hal.science/hal-02736992>**

Submitted on 23 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« Les études européennes, quel ennui! » Quelques mots sur une illusion bien fondée...**

Malgré les nombreux défis et les questions nouvelles qu'elle pose à la science politique, « l'Europe » reste un objet de recherche à part auquel est attachée une certaine réputation d'ennui. La difficulté tient sans aucun doute pour beaucoup à la « mauvaise réputation » de l'Union européenne elle-même qu'un solide « cercle de la croyance » tient pour « incompréhensible » et « baroque ». Mais, ce court article saisit l'occasion du numéro-anniversaire de la revue *Politique européenne* pour s'interroger aussi sur le rôle que jouent les « études européennes » elles-mêmes dans le maintien de ce « cercle de la croyance » et sur quelques leviers possibles pour en casser les effets, notamment en dessinant les contours de « sciences sociales de l'Europe ».

**Titre résumé en anglais?**

Despite the many challenges and questions that European integration raises to political science, this research topic still maintains a strong reputation of boredom. The difficulty certainly relates to the « bad reputation » of the European Union itself, most often thought of as baroque and incomprehensible. This brief article takes the opportunity of the anniversary of *Politique européenne* to question the part that the scholarly field of « European studies » itself may have in such reputation, delineating possible ways out through the development of « social sciences of Europe ».

## « Les études européennes, quel ennui! »

*Quelques mots sur une illusion bien fondée...*

**Antoine Vauchez**

CESSP, Université Paris 1-Sorbonne-EHESS

L'Europe a tout d'un paradis pour politiste. N'est-ce pas là après tout le rêve professionnel caché de tout chercheur en science politique que de voir ainsi se former sous ses yeux, dans les interstices d'espaces politiques nationaux historiquement consolidés, un *nouveau* centre de pouvoir dont il pourra suivre la trajectoire mouvementée? L'amateur de jeu de piste aura de quoi s'amuser puisqu'en Europe le pouvoir n'est pas à trouver là où nous sommes habitués à le chercher « au national », mais qu'il prend à Bruxelles, Francfort, Luxembourg et Strasbourg des formes originales qu'il reviendra alors au politiste de découvrir. Le « chasseur de mythes » satisfera ses pulsions critiques dans cette Union européenne qui n'a cessé de joncher le sol européen des gros mots de la politique nationale (« société civile », « espace public », « démocratie participative », « gouvernance », etc..) au risque parfois de les réduire au statut de simples outils de communication. L'apprenti-sorcier fera de l'Europe son laboratoire où il pourra observer à sa guise, comme dans l'éprouvette, et sous une forme parfois extrême, certains des phénomènes les plus caractéristiques des transformations de l'action publique (omniprésence des experts, *new management public*, judiciarisation du politique, voire même « post-démocratie », etc.). Le méthodologue tiendra là aussi un terrain idéal pour exercer sa réflexivité en testant la capacité de son outillage conceptuel à circuler en dehors des cadres nationaux. Et c'est sans parler de l'amateur des grands espaces qui trouvera dans l'Union d'innombrables friches inexplorées qui sont autant de nouvelles frontières pour l'enquête. En somme, l'Europe a tout à première vue pour aiguïser la *libido sciendi* des politistes.

Et pourtant, il faut bien le reconnaître, les « études européennes », pour dynamiques qu'elles aient pu être tout au long des quinze années que couvre la jeune histoire de la revue *Politique européenne*, suscitent encore un intérêt assez modéré auprès des étudiants, doctorants et chercheurs de la discipline.

De même que le citoyen « ne tombe pas amoureux du marché commun », pour reprendre la phrase bien connue de Jacques Delors, de même le politiste regarde-t-il souvent l'Europe et ses « spécialistes » avec circonspection. Les européanistes semblent encore comme un monde à part fait d'individus étranges qui ont préféré travailler des objets de recherche visiblement ennuyeux plutôt que de suivre la voie royale et exaltante des objets canoniques de la politique nationale<sup>1</sup>. De la même manière que l'Europe est réputée « incompréhensible » du commun des mortels, de même les études européennes sont communément jugées jargonneuses et inutilement idiosyncratiques. En somme, l'Europe des européanistes ennuie souvent : la subtilité des sempiternels débats qui les traversent depuis leur fondation échappe, sans doute à juste titre, de fait et paraît le plus souvent bien loin des avant-gardes scientifiques. Pis, l'Europe suscite chez les meilleurs spécialistes des sciences sociales des déclarations liminaires d'incompétence (sur le mode : « pour ce qui est de l'Europe, il faut voir avec le spécialiste ») quand leur objet de prédilection se présente au seuil des espaces européens, comme s'ils entraient là une forme de trou noir scientifique où le chercheur en sciences sociales perdait brutalement tous ses points de repère, pour laisser place à d'étonnants « experts » érigés en spécialistes *tout terrain* de « l'Europe ». Cette déférence face à l'objet européen souvent doublée d'une pointe d'ironie, pourra flatter l'européaniste ainsi reconnu sans coup férir pour son expertise proprement ... indiscutable (aux deux sens du terme) ; mais elle forme aussi pour lui un piège en coupant court d'emblée à la possibilité d'objets de recherche communs et en le renvoyant à un entre-soi qu'il cherchait précisément à éviter.

## Un objet à part ?

Il est vrai que les études européennes paient là sans doute l'exécrable réputation de leur objet d'étude. « L'Europe ennuie », répète-t-on à l'envi. Peu importe que la dramaturgie politique européenne soit aujourd'hui bien plus riche que celle nationale puisque l'Europe n'est pas avare en scandales, crises et coups de théâtre, et qu'elle a même aujourd'hui ses figures consacrées, ses « bons clients » médiatiques, voire même ses « trublions » (Cohn Bendit, Varoufakis, etc.). Mais rien n'y fait, ou presque. Même l'irruption de Syriza dans le jeu politique européen, ces « sans-cravate » portant casque de moto,

---

1 D'une manière générale, sur les intellectuels et l'Europe : Nikolaidis et Lacroix (2010).

aura eu pour effet paradoxal de souligner en creux, une fois encore, la grisaille et l'ennui de la « bureaucratie bruxelloise ». La réputation soporifique de cette Europe des bureaux et des procédures, des juges et des régulateurs, des lobbyistes et des *policy officers*, n'est plus à faire, elle qui « s'amuse » -dit-on- à réguler « les normes techniques des tondeuses à gazon, de la chasse à la palombe ou de la pêche à la palourde (sic) » (de Foucauld et Fraisse, 1996), etc. Et on aura vite fait d'ironiser sur cette langue étrangère de l'*Eurospeak* faite de chiffres, d'acronymes et de catégories juridiques qu'on parle couramment, paraît-il, aux abords du rond-point Schuman.

Un cercle de la croyance s'est formé de longue date qui n'a jamais cessé de se resserrer : éditorialistes, journalistes politiques, éditeurs, communicants, intellectuels, mais aussi hommes politiques, etc.<sup>2</sup>, tous en sont également convaincus, et chacun conforte à son tour le cliché communément partagé d'une Europe « ennuyeuse » qui susciterait immanquablement l'émergence d'une opinion publique « ennuyée » (Hubé, 2008) Et on ne résiste pas à l'envie d'évoquer le calvaire d'un Jean-Pierre Pernaut quand il lui faut finalement traiter au Journal de 13 heures, ne serait-ce qu'en passant, de « *cette élection (européenne) qui ne passionne pas les Français (et) ne passionne pas non plus les partis* », prophétisant un mois avant le scrutin des « records d'abstention »<sup>3</sup>... Peu importe ici que les mailles des filets de pêche, les paperasses, le Droit de préemption urbain (DPU), les dates d'ouverture de la chasse, Bolkenstein, les Mémoires, et autres programmes Erasmus, etc., puissent passionner et mobiliser bien des groupes sociaux (de Lassalle, 2010). Peu importe aussi que cet indifférentisme qu'on dit fatal soit en fait très inégal et changeant<sup>4</sup>. Car tout se passe comme s'il y avait un intérêt collectif à maintenir cette fiction

2 Seule une certaine « bonne volonté européenne » de certains groupes historiquement liés aux positions pan-européennes des champs éditoriaux, politiques ou journalistiques contrecarre en fait, quoique modestement, les effets de cette croyance solidement ancrée.

3 Blaise Magnin, « Élections européennes : le calvaire de Jean-Pierre Pernaut », 23 mai 2014 <<http://www.acrimed.org/article4352.html>> : « des panneaux vides, comme si cette élection qui ne passionne pas les Français ne passionnait pas non plus les partis. En 2009, le taux d'abstention était de plus de 59 %, un record qui pourrait bien une fois de plus être battu. »

4 Voir ainsi l'intéressante enquête IFOP publiée par *La Croix* le 20 mai 2005 qui indiquait que 83% des sondés avaient parlé de la Constitution européenne autour d'eux au cours de la semaine écoulée (contre 40% pour les régionales et 25% pour les élections parlementaires européennes), dont pas moins de 74% des « sans-diplôme », soit une proportion bien supérieure à celle des consultations électorales régionales et européennes de l'année précédente : « Le débat sur la Constitution passionne les Français », *La Croix*, 20 mai 2005.

d'une Europe de l'ennui. Trop complexe ou incompréhensible, l'Europe ? L'argument, éculé, ne convainc plus tant il semble surtout marquer le sous-équipement de la culture politique française quand il s'agit de saisir l'Europe *telle qu'elle est*<sup>5</sup>.

L'ennui justement, c'est que les professionnels de l'Europe eux-mêmes s'accommodent fort bien du cliché et qu'ils contribuent eux-mêmes souvent à le renforcer. S'étant eux-mêmes convaincus du « mortel ennui » qu'ils suscitent autour d'eux, commissaires et parlementaires européens ne cessent de rabacher que l'Union « ne fait plus rêver », qu'elle ne sait pas communiquer, qu'il lui manque « un visage », etc. Et de déployer des trésors d'ingéniosité pour forger les projets « symboliques », les plans de communication et les réformes institutionnelles censés combler les « déficits » (d'information, d'incarnation, de politique, etc.) qu'on impute communément à l'Union. Il reste qu'en accréditant ainsi à leur tour une représentation de l'Europe comme « non-politique », d'abord technique et experte, ils ont de fait renoncé à leur tour à la rendre intéressante (Baisnée et Smith, 2006).

En somme, si l'Europe ennueie, c'est d'abord que ceux qui en parlent ou pourraient en parler se sont de longue date accommodés de cette image, voire en ont caricaturé à dessein les traits pour évoquer, à l'image de Régis Debray, un « invincible ennui européen » (Debray, 2005). Et si... Et si dans ce sombre tableau, les « études européennes » avaient aussi leur part de responsabilité ? Et si, au lieu de participer activement à l'intéressement des autres communautés académiques à l'objet de recherche « Europe », les études européennes avaient plutôt contribué à maintenir la cloture indissociablement politique et intellectuel qui fait aujourd'hui de l'« Europe » le lot d'un nombre étonnement réduit de spécialistes patentés ? Et si, enfin, elles s'étaient accommodées elles aussi de cette image ennuyeuse ? La question, provocante mais qui n'exclut aucunement l'auteur de ces lignes !, saisit l'occasion ouverte par ce dossier-anniversaire pour interroger les « nouveaux rivages » vers lesquels la science politique de l'Union européenne en général, et la revue *Politique européenne* en particulier, pourraient naviguer à l'avenir.

---

5 Comme le note justement Andy Smith (2004) il n'y aucune raison *a priori* de considérer l'Europe comme nécessairement plus incompréhensible que nos systèmes politiques nationaux.

## Des études européennes aux sciences sociales de l'Europe

Il faut dire que le sous-champ disciplinaire des « études européennes » a longtemps cultivé, une forme d'idiotisme de l'objet européen. Le nom dont s'est affublé ce sous-champ de recherche – « études européennes » – est ici révélateur qui pointe le rapport privilégié que s'est instauré entre les chercheurs et leur objet. L'idée même « d'études *européennes* » semble en effet accréditer l'idée d'un type de savoir *ad hoc*, impropre aux généralisations comme à la comparaison, et davantage défini par son objet de recherche que par son ancrage disciplinaire, à la manière par exemple d'une sociologie *judiciaire*, sociologie de juristes pour juristes, bien différente au final de ce que peut être une sociologie *de la justice*. De même, le pluriel (*les études européennes*) renvoie davantage au registre des sciences camérales qui, à l'instar *des sciences politiques*, devaient permettre la transmission de la panoplie des savoirs nécessaires aux futurs gouvernants, qu'à celui des sciences sociales contemporaines. Ces ambiguïtés nous ramènent à la double origine politique et savante de ce sous-champ académique né pour mettre l'Europe à l'abri du scepticisme des savoirs d'État (constitutionnalisme, droit international public, etc.) qui opposaient alors une critique féroce à l'émergence de ce nouvel ensemble politique (Robert et Vauchez, 2010). Depuis lors, un soupçon tenace pèse sur la spécialisation européeniste accusée d'un biais structurel (européiste) à l'égard de son objet d'étude<sup>6</sup>. Un Jean Siotis, figure importante de la discipline des relations internationales au cours des années 1960, pouvait ainsi dénoncer le non-dit politique au principe d'une « *specialized approach to the study of European institutions which is rarely stated as clearly as it should be: the ideological commitment to one of the forms of European unification. Et il ajoutait: "this commitment is implied in much of the "specialized" work and sometimes takes the form of studies devoted to "European federalism" as a concept* »... (Siotis, 1964).

Au vu des derniers congrès des principales associations savantes des études européennes, où domine désormais une certaine humeur critique, rien n'indique aujourd'hui que ce pan-européanisme soit toujours d'actualité. Mais, à défaut d'européanisme de doctrine, il reste bien aujourd'hui en partage un certain « européenisme de méthode ». Car, pour construire son autonomie par rapport aux relations internationales comme au droit

6 On le sait, les premiers directeurs des instituts d'études européennes et les présidents des sections nationales d'études européennes (les Teitgen, Hallstein, Dehousse, etc.) étaient aussi les premiers politiciens des Communautés: Bailleux (2014); Vauchez, (2013).

international, les études européennes n'ont cessé de produire leurs propres théories, controverses, et méthodes. Tout comme le droit européen avait échafaudé des « notions autonomes » lui permettant de s'affranchir des traditions juridiques nationales, de même les études européennes se sont forgées tout un lexique qui leur est propre. Au point de présenter certaines singularités étranges comme cette sur-valorisation des « théories de l'intégration », cours phare des études européennes en même temps qu'exercice imposé de tout apprenti européeniste, qui marque l'irréductible singularité de l'objet d'étude *comme* des études sur l'objet. De même, de la ré-évocation rituelle des « grandes controverses » fondatrices de la sous-discipline (Haas vs. Hoffmann, neo-fonctionnalistes vs. inter-gouvernementalistes, etc.), fussent-elles largement mythifiées<sup>7</sup> ou de l'espèce de « shopping mall approach » des méthodes et des théories qui ouvre inmanquablement tout article de la discipline qui assure tout à la fois la reconnaissance des pairs-européanistes et... le découragement de nos collègues politistes ou sociologues les mieux intentionnés – qui ne tardent pas à regretter cette incursion sur un terrain où une curiosité légitime les avait initialement portés. Comme le disaient Céline Bélot, Paul Magnette et Sabine Saurugger en introduction d'un important volume collectif sur *La science politique de l'Union européenne*, « pour le "béotien", pénétrer dans cet univers peut être vécu comme une entrée "en communauté" » (Magnette et Belot, 2008). Mais, ce passage rituel au filtre des grandes « théories de l'intégration », loin d'être neutre, participe en fait d'un reformatage de l'espace légitime des objets de recherche européens, qui risque de faire passer d'emblée sous le radar une multiplicité de nouvelles problématiques possibles, en termes d'économie politique, d'histoire globale, de sociologie critique, d'études post-coloniales, de travaux sur le genre – pour ne citer ici que certains courants qui occupent une place essentielle dans les sciences sociales européennes, mais restent pourtant marginales dans les sciences sociales de l'Europe<sup>8</sup>. Dès lors, tout se passe comme si les études européennes n'avaient jamais véritablement réussi à échapper pas au soupçon qui pèse sur toutes les *studies* quant à la complicité structurelle qui tient les chercheurs à leur objet de recherche.

Pour autant, les appels à banaliser un objet de recherche longtemps resté à part ont souvent été entendus et une multiplicité de travaux – dont *Politique européenne* porte la trace- ont permis de réintégrer l'Europe dans le champ des sciences sociales. Le déploiement de divers agendas de recherche clas-

---

7 Sur ce point, voir l'excellent article de Rosamond (2016).

8 Sur ce point, on se permet de renvoyer à Mégie et Vauchez (2014).



siques en sociologie – notamment ceux issus de la sociologie des champs, ou de la sociologie des sciences – y a fortement contribué. Tout comme le fait, générationnel, que la spécialisation européeniste est désormais plus rarement exclusive, soit que l'on ait en préalable fait sa thèse sur des objets nationaux ou comparés, comme l'auteur de ces lignes, soit que l'on poursuive en parallèle d'autres enquêtes centrées sur les espaces nationaux ou internationaux : cette double appartenance et les allers-retours qu'elle permet sont la garantie d'un décloisonnement des problématiques et des méthodes. Mais il reste aujourd'hui à (se) convaincre que les études européennes (qu'il faudrait dès lors requalifier de « sciences sociales de l'Europe », comme il y a désormais à *Critique internationale* des « sciences sociales de l'international ») peuvent devenir une véritable école pour la science politique, une *palestra* où chacun peut tester la solidité de sa méthodologie, la robustesse de ses concepts et la portée de ses résultats.

À sa manière, l'héritage des études européennes peut s'avérer au fond favorable car elles forment, par leur taille et par leur histoire, un espace propice à la rencontre des différentes branches des sciences sociales (droit, histoire, économie, sociologie, etc.) et à la confrontation des méthodes et concepts<sup>9</sup>. L'objet européen permet également, par sa nouveauté relative en même temps que par sa densité institutionnelle, d'interroger à nouveau frais des objets canoniques<sup>10</sup>. De même, la pratique de l'enquête transnationale oblige à refuser toute paresse intellectuelle en renouant avec le travail paradoxal des sciences sociales qui doivent toujours en passer par la critique des mots et des catégories<sup>11</sup>. La chose est familière à l'européaniste habitué à interroger d'emblée le foisonnant vocabulaire politique indigène (« société civile », « partis politiques européens », « espace public européen », etc.) qui

9 En ce sens, on peut évoquer le congrès interdisciplinaire organisé à Portsmouth en juin 2012 (Towards a European Society? Transgressing Disciplinary Boundaries in European Studies Research) ou l'École thématique CNRS « Constructions politiques de l'Europe. Nouvelles approches interdisciplinaires » de juin 2015.

10 Ainsi interroger la « force du droit » en contexte non-étatique, c'est bousculer l'idée un peu rapide qui fait tenir celle-ci à tout un processus historique préalable d'unification de l'exercice du droit sous l'égide d'un État ; et restituer d'autres ressorts sociaux et professionnels du magistère du droit et du juge (Vauchez, 2013).

11 Ce n'est du reste peut-être pas un hasard si les ouvrages les plus lus et commentés ces dernières années dans le domaine des études européennes sont précisément ceux qui ont questionné en manière liminaire ce mur de l'Eurospeak comme l'ouvrage de Luuk van Middelaar (2012).

risque toujours de penser pour lui en lui imposant subrepticement l'horizon d'attentes des institutions européennes elles-mêmes. Mais l'enquête européenne peut être aussi une école de réflexivité en ce qu'elle met à jour tout ce que nos modes routinisés de construction de l'objet (certaines évidences et certaines certitudes quant à l'État et les espaces « naturels » du politique) doivent à une forme de « nationalisme méthodologique ». Et elle nous dirige vers de nouvelles questions méthodologiques dont la valeur dépasse le champ des études sur l'Europe : dans quelle mesure les notions forgées pour l'analyse des espaces du pouvoir national peuvent-elles être mobilisées et avec quelles précautions ? Quels sont les outils conceptuels les plus heuristiques pour saisir les espaces transnationaux ? Comment coder et comparer les positions et les trajectoires d'acteurs européennes quand il n'existe pas de formes *transnationales* d'équivalence des titres, diplômes et professions ? En somme, en redécouvrant l'Europe comme banc d'essai et terrain d'expérimentation unique pour les sciences sociales, on arrachera cet objet de recherche à la « mauvaise réputation » qui est la sienne depuis qu'il existe à Bruxelles, Luxembourg, Francfort et Strasbourg, une politique européenne.

## Références bibliographiques

**Bailleux Julie** (2014), *Penser l'Europe par le droit*, Dalloz, 2014.

**Baisnée Olivier et Smith Andy** (2006), « Pour une sociologie de “l'a-politique”. Acteurs, interactions et représentations au cœur du gouvernement de l'Union européenne, » in **Antonin Cohen et al.** (dir.), *Les Formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique*, Paris, PUF, 2006, p. 335-354.

**Debray Régis**, (2005), « À bout de souffle, l'Europe ? », *Medium*, n°4, p. 170-184.

**de Foucauld Jean-Baptiste et Fraisse Robert**, (1996), *La France en prospective*, Odile Jacob, 1996.

**Hubé Nicolas**, (2008), « Le courrier des lecteurs. Une parole journalistique profane », *Mots*, n°87, p. 99-112.

**de Lassalle Marine** (2010), « Les mondes de l'Europe - Appropriations multiformes d'un processus d'institutionnalisation à distance », in **Daniel Gaxie, Nicolas Hubé, Marine de Lassalle et Jay Rowell** (dir.), *L'Europe des européens, Enquête comparée sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica,.

**Magnette Paul et Belot Céline**, « Introduction », *La science politique de l'Union européenne*, Economica, 2008, p. 1.

**Mégie Antoine et Vauchez Antoine** (2014), « Crise, crises et crisologie européenne », *Politique européenne*, n° 2, 2014.

**Nikolaidis Kalypso and Lacroix Justine** (2010), « European Stories: an Introduction », in **Kalypso Nikolaidis and Justine Lacroix** (eds.), *European Stories. Intellectual Debates on Europe in National Contexts*, Oxford, Oxford University Press.

**Smith Andy** (2004), *Le gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique*, Paris, LGDJ.

**Robert Cécile et Vauchez Antoine** (2010), « L'académie européenne », *Politix*, n°1, p. 9-34.

**Rosamond Ben** (2016), « Fields of dreams: the discursive construction of EU studies, intellectual dissidence and the practice of “normal science” », *Journal of Common Market Studies*, à paraître.

**van Middelaar Luuk** (2012), *Le passage de l'Europe*, Gallimard.

**Vauchez Antoine**, *L'Union par le droit*, Presses de Sciences Po, 2013.

**Antoine Vauchez**

Directeur de recherche au CNRS au Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP), Université Paris 1-Sorbonne-EHESS.

[antoine.vauchez@univ.paris1.fr](mailto:antoine.vauchez@univ.paris1.fr)